

Le sceptre des atlantes !

Un consommateur nous a remis un document exceptionnel ! Pour 40 €, vous pouvez recevoir le sceptre des atlantes et l'anneau cosmique ! Vous ferez ainsi partie de l'élite. Ce ne sera pas du luxe car la fin du monde est pour le 21 décembre 2012. Il paraît que les mayas l'ont prédit ! Nous publions ce document exceptionnel !

10003337

Demande de l'Elite du Sceptre Céleste des Atlantes et de l'Anneau Cosmique

Répondez avant 12 jours, après il sera trop tard !

A retourner à : Guy D'Orso
PB4394, 5004 JJ Tilburg, Holland

URGENT

Par la présente, je demande solennellement à faire partie de l'Elite, moi qui ai été choisie pour mon mérite. Par ce fabuleux statut, je serais épargnée des affres de l'existence, assisterai au "Point Zéro" sans subir les conséquences à la une descente aux enfers de l'humanité, à 3 jours durant lesquels la Terre ne tournera plus, puis à la reconstruction de l'Ordre Nouveau ... Mais en recevant Amour, Argent, Bonheur, Pouvoir...

J'accepte de recevoir les éléments sacerdotaux qui vont me permettre d'échapper à cette grande apocalypse qui va plonger l'humanité toute entière dans le désarroi et le désespoir à savoir :

- 1 - Le **Sceptre Céleste des Atlantes**, Source Inépuisable d'Ondes Positives pour recevoir le Don d'Opulence et d'Abondance, celui de la Grande Sagesse des Élités et celui du Grand Pouvoir. Pour bâtir ma Fortune et m'élever au-dessus du chaos.
- 2 - L'**Anneau Cosmique**, le Protecteur Divin des Élités, signe de reconnaissance qui va me permettre d'ouvrir la voie vers l'Ordre Nouveau et me propulser au firmament de la Réussite Financière, Personnelle et m'apporter tout ce qui m'a été refusé jusqu'à présent.
- 3 - Le **Secret de Patronage** pour mettre sous ma protection tous ceux que j'aime afin qu'ils ne subissent aucune conséquence de ce bouleversement cosmique et reçoivent aussi, comme moi, les bienfaits du Nouvel Ordre Mondial.

Je m'engage à respecter mes obligations : de Silence, de Pureté et de Générosité en m'acquittant de cette tradition millénaire, mon obole de 40 Euros qui est mon sauf-conduit vers mon Avenir Radieux, Fortuné, véritable Eden Terrestre et en signe de Reconnaissance et de Gratitude. L'effort financier est important mais je sais que demain ce sera pour moi, une goutte d'eau dans l'océan. Cet effort rejaillira sur ma Vie richissime et heureuse. Je verse donc mon obole de 40 Euros :

Je choisis de verser cette somme en **2 mensualités**. De ce fait je joins 2 chèques de 20 Euros chacun. Le premier chèque sera encaissé immédiatement, le 2ème 30 jours plus tard.

Je préfère régler mon obole en une seule et unique fois soit 40 Euros.

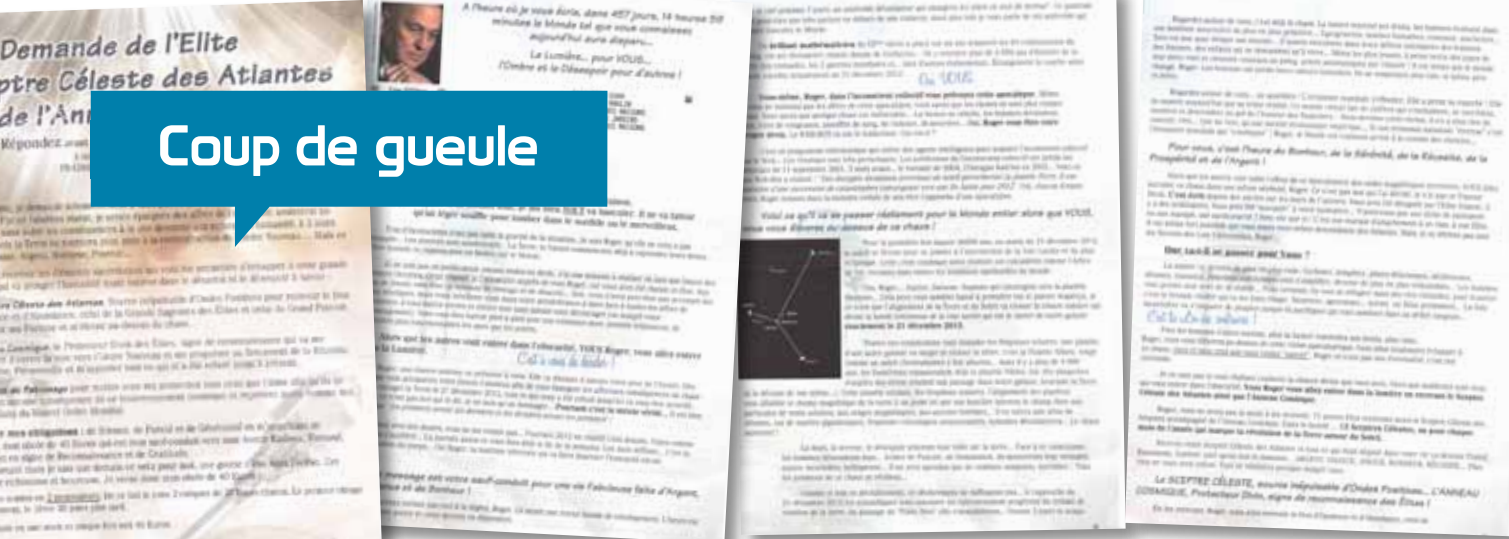
Chèque (à l'ordre de **GUY D'ORSO**)

Mandat International

Si malgré Le Sceptre Céleste des Atlantes, l'Anneau Cosmique, mon statut d'Elite et toutes les prédictions qui ont été faites depuis des millénaires, vous ne parvenez pas à vous libérer de cette vie discordante, vous subissez les affres de l'existence jusqu'au Point Zéro, vous serez en droit durant 365 jours de me demander le remboursement de votre obole. Pour cela, il vous suffira de me retourner le Sceptre Céleste ainsi que l'Anneau Cosmique. Je m'engage à vous rembourser l'intégralité sans aucune question. Ceci est une garantie formelle et irrévocable.

GARANTIES ET INFORMATIONS : En vertu de l'obligation de respect de la confidentialité de l'information des particuliers, nous ne sommes pas à même de divulguer à aucune personne ou institution de quoi que ce soit l'identité de nos clients. Pour cette raison, nous ne sommes pas en mesure de divulguer à aucune personne ou institution de quoi que ce soit l'identité de nos clients. La confidentialité de vos données est garantie. Les données de ce document à caractère confidentiel ne peuvent être divulguées à aucune personne ou institution de quoi que ce soit sans votre autorisation écrite. Le but de ce document est de vous offrir une opportunité unique de recevoir le Sceptre Céleste des Atlantes, l'Anneau Cosmique et le Secret de Patronage. Ce document est un document confidentiel à caractère commercial. Avant de nous faire connaître, à propos de ce document, il est important de lire attentivement le document de confidentialité et de nous adresser à nous-même.

Coup de gueule



Garanties et informations : En raison du caractère même de la proposition où la conviction de réussite de l'utilisateur est primordiale, nous ne sommes à aucune obligation de résultat (arrêt CA GRASSE mai 1997) Le contenu de ce message à caractère prometteur n'engage pas l'émetteur et laisse libre à croire ou à ne pas croire ces textes purement métaphysiques. Le but est de vous apporter une aide à travers des livres, des produits, des conseils pour élever votre condition de vie, qu'elle soit d'ordre psychique, spirituel ou matériel. Chacun peut, suivant son libre arbitre y donner suite ou la refuser...

Un bel exemple d'arnaque ! Ne ratez pas les petites lignes en bas de la page.... Nous vous avons épargné les 6 pages de « baratin » accompagnant cette offre. Nous vous annonçons la fin du monde le 21 décembre 2012 ! Même les mayas l'ont prévu... C'est dire ! Nous aurions pu nous moquer de cet escroc mais ce n'est pas le genre de la maison... ■

Compteur LINKY : L'arrêté du 10 Janvier 2012 !

Nous sommes toujours aussi opposés aux compteurs dits « intelligents » appelés LINKY. L'arrêté publié le 10 janvier 2012 ne va pas changer notre avis. Au contraire, nous partons dans le grand n'importe quoi ! Nous publions la Question Ecrite publiée au JO le 14/02/2012 posée par M. Christophe BOUILLON, Député :

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le compteur Linky. Le 10 janvier 2012 est paru au journal officiel l'arrêté du 4 janvier 2012 pris en application de l'article 4 du décret n° 2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositions de comptage sur les réseaux publics d'électricité. Cet arrêté, qui précise les fonctions dévolues au nouveau compteur Linky, que le Gouvernement a décidé d'imposer à tous les foyers, soulève de nombreuses interrogations chez nos concitoyens et a fait l'objet de remarques pertinentes de la part de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Ainsi, selon une note de l'Ademe, les bénéfices du compteur Linky pour le consommateur resteraient « encore théoriques ». Par ailleurs l'accès aux informations minimales sur la consommation pour les consommateurs est subordonné au passage par des services ou des prestations payantes supplémentaires. Enfin, l'arrêté précise

également que le compteur doit permettre à chaque fournisseur d'électricité de définir ses propres calendriers tarifaires, jusqu'au moins dix classes tarifaires différentes, et permet de proposer des prix différents selon les périodes de consommation, notamment lorsque la consommation de l'ensemble des consommateurs est la plus élevée. Aussi et devant la réalité de ces impacts négatifs pour le consommateur, pointés tant par l'Ademe que par les associations de consommateurs et les particuliers, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de permettre au consommateur de disposer, de manière gratuite et en temps réel d'une information fiable sur sa consommation d'électricité, mais également de ne pas subir de hausse tarifaire en période de grande consommation.

Tout est dit ! Le système va être opaque avec la journée tronçonnée en de multiples morceaux rendant illisibles définitivement les factures sans compter le viol de la vie



privée ! Les enjeux planétaires sont tels que nous allons servir de cobayes à de puissants industriels qui feront ensuite des bénéfices colossaux à l'exportation... Le vrai « truc » qui nuit à la marche forcée de l'installation de ces choses est le coût ! Celui-ci, prévu pour 8 milliards d'€ (:) serait exclusivement à la charge des professionnels... Il semble qu'ils ne soient pas d'accord ! ■